



VISIO

Conseil de quartier de Sainte-Pezenne



Le 24 novembre 2020 à 20H00

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Stéphane Renaudon/ Manon Mathé

Elus : Philippe TERRASSIN (Adjoint au Maire), Elmano MARTINS (Adjoint au Maire, Co-président élu), Karl BRETEAU (Conseiller municipal délégué), Hervé GERARD (Conseiller municipal délégué).

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL et Mathieu JACQUEMIN (service Proximité et Relations aux Citoyens)

Chaque « rencontre » virtuelle organisée sur les 9 quartiers de la ville a permis de présenter les grandes lignes fondatrices de la vie participative niortaise pour le mandat municipal 2020-2026, telle que l'équipe municipale installée en mai dernier l'a imaginée.

Ce document est un compte-rendu de la réunion de relance de la vie participative sur les 9 quartiers de la ville. Au cours de ces rendez-vous, les échanges ont été riches, les questions ont été nombreuses. Ces dernières sont listées par thématiques et portées à la connaissance de tous les participants pour les éléments qui font sens à l'échelle de la ville. Une partie est également dédiée aux sujets qui sont centrés sur le quartier spécifiquement. Un certain nombre d'entre elles a fait l'objet d'une réponse de la part des élus et du service en direct ou a suscité le débat lors des réunions, éléments qui ne sont pas retranscrits dans leur intégralité. En effet, l'objectif du document est de transmettre une trace écrite des sujets abordés pour qu'ils alimentent la réflexion, les débats et soient le point de départ d'un travail collectif qui nécessitera de s'entendre collectivement sur des priorités d'action.

1- PRESENTATION DES DIFFERENTES MANIERES DE CONTRIBUER

18 ans après leur création, les conseils de quartier ne peuvent plus être le seul mode d'implication citoyenne.

En effet, les modes de participation nécessitent de se renouveler et dans la manière de les concevoir, la municipalité est partie du postulat du temps que chaque Niortais peut ou souhaite consacrer à la vie de la cité sur une échelle allant de quelques minutes à une disponibilité plus régulière.

- **Signaler une anomalie sur l'espace public : Premier mode de contribution**, lorsqu'on peut accorder quelques minutes à la vie de la cité...

Une manière simple et pertinente de faire le lien entre le terrain et les services de la ville en matière d'entretien, de maintenance de l'espace public (ce bien collectif dont la ville a la charge), le cadre de vie de chaque Niortais consiste à signaler via l'outil en ligne ou par téléphone tous les problèmes rencontrés dans ses parcours quotidiens dans la ville.

Voici les types d'intervention (infographie ci-contre) et de prise en charge les plus réguliers par la cellule Demandes de proximité, qui fait le lien vers les services techniques. Ce sont plus de **4000 signalements enregistrés** par an.



A noter qu'en 2019, 50% des signalements enregistrés ont été signalés directement par les Niortais via l'appli ou l'outil disponible sur vivre-a-niort.com. **Déclarer une anomalie, c'est contribuer au maintien de la qualité de vie au quotidien des Niortais.**

- **Développement de la participation numérique**

Avec ce mandat municipal qui démarre, et dans un contexte sanitaire particulier, il est important de pouvoir maintenir le lien avec les Niortais en continuant à créer des espaces d'expression des avis, des idées, des lieux d'échanges et de débat entre habitants.

Dans un premier temps, la participation numérique consistera à solliciter les avis des Niortais sur des projets, des idées,... comme par exemple le sondage sur l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public qui a été mis en ligne tout l'été dernier.

Prochainement, les outils numériques permettront d'aller au-delà pour devenir un espace d'échange entre habitants, de propositions d'actions concrètes...

Lorsqu'on dispose d'une capacité à s'investir un peu plus, quelques heures, quelques jours, de manière ponctuelle, il est possible de rejoindre 2 dispositifs :

- **Les actions de coopération citoyenne**, pour agir de manière concrète selon des thématiques.

Concrètement, en quoi consiste la coopération citoyenne :

Le principe est de proposer à chaque Niortais qui le souhaite de venir contribuer aux côtés de l'équipe municipale et des services de manière concrète en passant à l'action.

Les premiers exemples déjà expérimentés et qui ont déjà trouvé un écho favorable, ce sont les actions en faveur du développement durable : actions de nettoyage de la ville, opérations de plantation d'arbres et de haies,... certains quartiers expérimentent également la solidarité envers nos aînés...

Voici quelques illustrations des actions menées :

Par exemple, le petit marché de Souché qui a réalisé sa 21^{ème} édition en octobre dernier, la journée mondiale de nettoyage de la planète (ou World Clean up Day), les Voisinales niortaises...

Ou encore les visites de terrains, des temps de réunions thématiques, les rendez-vous sur site ou diagnostics en marchant qui permettent de partager avec les élus et les services les constats d'usage de l'espace public ou des problématiques rencontrées.

Ces rendez-vous concrets et partagés permettent de faire remonter les difficultés rencontrées et les besoins des usagers pour tester sous forme d'expérimentation sur site...

Participer à des groupes de travail pour l'aménagement du cadre de vie ou pour développer de l'animation dans les quartiers

➤ **S'impliquer dans les conseils de quartier**

Et enfin, lorsqu'on souhaite consacrer un temps conséquent et régulier à la vie de la cité, il est possible :

- À la fois de s'impliquer dans tous les modes présentés jusqu'à maintenant
- S'engager au sein d'un des 9 conseils de quartier

Chaque Niortais peut y trouver son propre mode d'implication au regard de ses centres d'intérêt : aménagement de l'espace, animation de quartier, vivre ensemble,

A quoi servent les conseils de quartier ?

- Les conseils de quartier sont des lieux de débats, de discussion pour initier des projets d'amélioration du cadre de vie et d'animation de la vie des quartiers. Ce sont aussi des espaces d'information sur les politiques publiques de la ville ou sur des projets qui ont un impact dans les quartiers. Ils sont les relais des demandes des habitants dans le respect de l'intérêt général.

Comment devenir conseiller de quartier ?

- Ces instances sont ouvertes à toute personne résidant ou travaillant à Niort, à partir de 16 ans minimum. Les associations du quartier peuvent être représentées au sein du conseil par un membre. Pour devenir conseiller de quartier, l'inscription se fait via [sur vivre-a-niort.com](http://vivre-a-niort.com)

➤ **Création de la commission Communale des mobilités**

La municipalité a fait le choix de créer une commission communale dédiée aux questions de mobilités. C'est une manière de continuer à avancer sur le développement du cyclable, notamment à travers des infrastructures et des bonnes pratiques.

L'enjeu principal de cette commission est de favoriser la concertation entre les usagers de la route ou des voies soumises à l'usage des mobilités. Il s'agira alors de réaliser un retour sur les décisions prises par l'équipe municipale, de présenter des expérimentations à venir ou en cours de réflexion ainsi que de partager les réflexions remontées par les représentants des usagers.

Composition de la commission : diverses associations d'usagers des mobilités (Automobile, prévention routière, usagers du vélo), personnes directement en relation avec les mobilités (Représentant des commerçants, représentants du conseil municipal) et un membre représentant de chaque conseil de quartier.

En effet, la commission communale des mobilités pourra être amenée à modifier la circulation au sein d'un quartier. Il convient alors que les habitants soient consultés, informés à travers cette représentation. Ceci pourra bien sûr être complété par des présentations durant le conseil de quartier si besoin et par le travail de réflexion sur ces questions de mobilités réalisé au sein de chaque conseil.

2- QUESTIONS EMISES SUR L'ONGLET « CHAT » ET « QUESTIONS ».

Concernant Niort en général pour partager une vision d'ensemble des échanges :

- Question de la communication entre la ville et les Niortais impliqués
 - Pouvons-nous organiser un "tour de quartier" pour identifier les lieux où pourraient être plantés des micro-forêts ? Implantation des arbres ? Essences des arbres ?
 - Sera-t-il envisageable de développer l'information sur l'activité des conseils de quartier : affichage, sur le site vivre-à-Niort ?
 - Les conseils de quartier se font en visioconférence et pourquoi pas les réunions du conseil municipal ?

Réponse de Philippe TERRASSIN : le maintien des conseils municipaux en présentiel est soumis à autorisation de la Préfecture malgré le contexte sanitaire. Toujours est-il qu'il est important de préciser que les réunions de conseil municipal n'autorisent pas la participation du public.

- Proposer une visioconférence avec un espace « chat » pour s'exprimer, oui mais pouvoir prendre la parole serait un plus dans cette instance notamment.

Réponse du service : il était difficile de jauger le nombre de participants et de trouver un outil multifonctions en un temps limité. Mais votre remarque est prise en compte pour les prochains rendez-vous.

- Est-il possible d'être informé des résultats de la consultation sur l'extinction de l'éclairage nocturne ?

Réponse de Philippe TERRASSIN : sur l'été et jusqu'à fin septembre, 400 Niortais ont donné leur avis sur l'extinction de l'éclairage public : 69% sont favorables évoquant les enjeux de développement durable, la préservation de la biodiversité, la qualité de vie pour les habitants ou encore les économies d'énergie et le bon sens : 22% ont exprimé leur opposition pour des raisons d'insécurité ou d'incivilité ou alors il sera incontournable de déployer les moyens de police en adéquation et enfin parce qu'il existe aujourd'hui des équipements moins énergivores (LED) ; Environ 10% des avis se positionnent sur un retour mitigé, avec une approche sensible aux enjeux de développement durable mais également un questionnement quant à la zone de confort qui est supprimée pour les habitants.

Il est enfin intéressant de noter que 70% des Niortais qui ont répondu à cette enquête sont en fait des Niortaises et que les pourcentages ne varient pas de manière significative qu'on soit une femme ou un homme.

- Boulevard de l'Atlantique, rue du 24 février : zone vélo ? Pourquoi n'avoir pas concerté en amont et après ?

Réponse d'Hervé Gérard : cette expérimentation se situe sur l'axe Gare-Port Boinot-Noron, a été lancée en réponse aux appels du gouvernement de favoriser le développement de la pratique du vélo notamment pour les déplacements domicile-travail comme piste de lutte contre le COVID. Ce qui a pu être observé, c'est qu'entre 150 et 200 vélos l'utilisent chaque jour, sur les mêmes horaires pendulaires, donc répondant plutôt à ce type de déplacements domicile travail. Il s'agit d'un axe important en termes de flux des différents modes de déplacement qu'il va falloir dessiner, apaiser en intégrant les itinéraires vélos.

- Participation citoyenne

- idées soumises au cours des 9 réunions en ligne :

- ramassage des déchets, sous la forme de rando-collectes : activité à faire plus souvent, créer des groupes pour faire lien
- Accueil des nouveaux arrivants
- Un conseil municipal plus participatif comme dans d'autres grandes villes?

- La fête de l'eau (qui s'est tenue en octobre 2020 sur le quartier Nord) : rassemblement à réitérer
- Mener une réflexion sur la place de l'enfant
- Place des personnes âgées (EPHAD), lien?
- Envisager une journée rando-niortaise par quartier avec regroupement place de la Brèche
- Travail avec les centres socioculturels CSC à accentuer

- Demande d'échange des identités des conseillers pour animer un travail et des échanges via les outils numériques. Réponse du service : cette transmission d'information doit se faire dans le respect du règlement général de protection des données (accord préalable des membres et participants).

- Où en est notre projet de TERRA AVENTURA (question posée par les membres du conseil de quartier de Sainte-Pezenne qui avaient élaboré une proposition de parcours) ? Réponse de Philippe TERRASSIN : c'est un projet qu'il sera nécessaire de réactiver avec les membres du conseil de quartier.

- Voirie et comportements routiers

- idées soumises, sujets évoqués au cours des 9 réunions en ligne :

- Des espaces partagés, protégés et végétalisés plutôt que des limitations à 30 km
- La commune de Benet a signé récemment la convention de partenariat « Espace sans tabac ». Serait-ce envisageable sur Niort ?
- Circulation à pied souvent compliquée par exemple pour aller du quartier nord au centre-ville
- Contournement du Nord de Niort autrefois envisagé, où en est-on ?

Réponse de Philippe TERRASSIN et Rose-Marie NIETO (présente pour le conseil de quartier Nord) : ce projet ne concerne pas que la ville de Niort, son ampleur nécessite un travail coordonné ville, agglomération, Conseil départemental. Une étude a déjà été réalisée sur l'impact de la circulation sur le quartier Nord et les axes structurants d'entrée de ville, route de Coulonges et de Parthenay notamment. Une seconde phase va être lancée pour définir le tracé, un ancien projet doit être mis à jour, mais dans l'esprit d'aménager un boulevard urbain intégré à l'existant. Le travail est amorcé entre les collectivités.

- Après chaque passage d'un concessionnaire sous la chaussée, pourquoi n'y a-t-il pas une vraie remise en état des revêtements ?
- Quid des problèmes des racines qui soulèvent le revêtement de cheminements piétons ?
- Problème des trottoirs inexistantes ou impraticables (en pente, étroits) où on ne se sent pas en sécurité.

Réponse du service : pour ces trois questions : il s'agit de sujets travaillés par les différents services techniques gestionnaires de l'espace public dans la perspective d'améliorer la qualité du service rendu. Ces éléments seront remontés aux responsables.

- A quoi servent les panneaux publicitaires lumineux qui éclairent toute la nuit? Qui autorise l'installation des panneaux publicitaires?

Réponse du service : il arrive que des panneaux soient effectivement installés sans autorisation, toutefois la ville fait systématiquement des demandes de dépose pour les panneaux installés sans avoir respecté les règles. A ce titre Règlement local de publicité, adossé au plan local d'urbanisme, rentre en vigueur en 2022. Tout en garantissant la liberté d'expression et la liberté du commerce et de l'industrie, il établit sous quelle forme et dans quelles conditions la publicité peut prendre place dans l'agglomération et plus particulièrement dans les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) qui correspondent à une grande partie du centre-ville et au cœur des anciennes communes rattachées à Niort, St-Liguaire, Ste-Pezenne, Souché et St-Florent.

- Mobilité douce

- idées soumises, sujets évoqués au cours des 9 réunions en ligne :

- Voie ferrée à réhabiliter pour les piétons, vélos et trottinettes entre Saint-Liguaire et Saint-Florent
- Penser à des itinéraires vélos plaisir et vélo taf (autrement dit pour les trajets domicile-travail)
- Quelle participation des entreprises niortaises sur la mobilité douce ?
- Quel retour sur ces parkings relais en termes d'utilisation ?

- Communiquer sur la cohabitation voiture-vélo-piéton sur la voirie
 - Signalétique chemin communal du 3^{ème} millénaire
 - Réduire la vitesse des véhicules motorisés à 20 km / heure pour un réel partage de la voirie ?
 - Pendant les deux confinements, avec moins de voitures, les usagers ont pu circuler en toute sécurité en trottinette et à vélo même sans aménagement.
 - Oui aux aménagements cyclables mais pas au détriment des bus et des piétons
- Biodiversité
- Concernant l'opération canopée, pourquoi ne pas planter des arbres "utiles", tels que fruitiers, tilleuls...

Réponse du service : dans ce projet, il a été déterminé avec le service gestionnaires des Espaces verts toute une palette végétale composée de plantes, d'arbustes et d'arbres résistants aux potentielles périodes de sécheresse et qui puissent le mieux possibles s'adapter à notre environnement local ainsi qu'à évoluer avec lui dans les années à venir. Dans cette palette végétale, on trouve une sélection de fruitiers, mais également des sujets facilitant le retour de certains insectes ou papillons ou oiseaux.

- Gestion différenciée des espaces verts ou naturels pour préserver la biodiversité.

Réponse du service : ce dispositif est mis en place sur les espaces verts de la ville depuis le début des années 2010.

- Les sujets dont la compétence relève de la CAN : transports et ramassage des déchets verts
- A propos de bus, suppression de certains horaires, pas suffisamment adaptés par exemple aux horaires des lycées ou autres établissements scolaires...
 - A quand un cadencement à moins de 12 minutes sur cette ligne de bus 5 ? A quand des bus qui arrivent à respecter les horaires indiquées sur les fiches horaires ? (exprimé plusieurs fois)
 - Où en est la promesse électorale du Maire de Niort de prolongement de la ligne de bus n°5 vers la rue Maurice Béguin (réunion CAN de février suite à la pétition Bachmann) pour le rentrée scolaire 2021 ?
 - On a plus de bus pour aller à La Tranchée...est-ce que ça va changer?
 - Pas de bus en correspondance avec les trains tôt le matin, tard le soir, dimanche et jours fériés.
 - Trottinettes électriques : va-t-il y avoir une évolution en termes de location ?

Réponse du service sur les questions transports et mobilités : l'ensemble des éléments sera relayé au service Mobilités et transports à la CAN.

Réponse de PH TERRASSIN : la municipalité en lien avec la CAN, a le projet de solliciter les Niortais et usagers des TC sur leurs souhaits d'évolution du service.

- Le ramassage des containers de déchets verts (compost, restes de repas, jardin) 1 fois par mois en période hivernale est insuffisant.

Réponse du service : le service des Déchets Ménagers, à la Communauté d'Agglomération de Niort a expliqué la diminution de la collecte des déchets verts pour les raisons suivantes : les conteneurs sont destinés principalement à la collecte des fermentescibles (restes de repas, épiluchures de cuisine...) et non au compost (feuilles, tonte,...). S'ils ne sont pas gérés directement dans les jardins privés, alors ces déchets doivent être déposés en déchetteries. Ces dates ont été choisies, suivant des taux de remplissage.

Concernant votre quartier :

Espaces publics - Aménagement :

- Lorsque des décisions prises entre mairies (ex. Sciecq – Sainte-Pezenne) ont un impact sur les riverains (ex. installation de bloc béton sur place de stationnement proche école Aragon), est-il possible d'en informer préalablement les riverains principaux usagers ?

Réponse du service : demande prise en compte

- Le nouveau cheminement rue de Telouze sera-t-il prolongé tout au long des champs ?
- Le Maire de Niort avait envisagé l'installation d'un giratoire CD 79-CAN au carrefour de Grand-Croix pour 2021, où en est-on ?

Réponse du service : la municipalité envisage la construction d'un nouvel incinérateur, sur le site Grand-Croix, pour des raisons de coût et de structure de l'actuel incinérateur. Cette solution permettra également de continuer le service sans désagrément pour les usagers.

-Pour réduire la circulation par exemple route de Coulonges il faut offrir une alternative crédible à la voiture pour les gens extérieurs à la ville. Pour cela il existe une voie ferrée qu'il suffit de remettre en service mais cela nécessite de ne pas la transformer en voie verte ce qui serait une erreur.

- Où en est le projet municipal sur l'aménagement d'un contournement nord pour l'ensemble de la ville de Niort ? (réponse formulée ci-dessus)

Espaces publics - Eclairage :

- Où en est le remplacement des anciennes ampoules par les LED ?

Réponse du service : le changement est en cours, un programme de remplacement des 4000 points lumineux est déployé.

- Il manque toujours un éclairage public au niveau des deux terminus de bus... Signalement fait.

Réponse du service : l'éclairage du parking va être branché et les autres travaux vont suivre printemps prochain. La CAN devrait communiquer prochainement.

Espaces publics - Espaces Verts :

- Le terrain situé face au terrain de foot serait en effet idéal pour accueillir une aire de jeux.
- Intervention d'un parent d'élève à l'école Jacques Prévert : les parents déplorent les conditions d'accueil des enfants, en particulier avec une classe dans un préfabriqué et des travaux qui s'éternisent.
- Qu'en est-il du projet d'aménagement de l'ancien stade de Sainte-Pezenne et des abords de l'école Prévert ? Aucune suite des services...
- Un projet complet a été déposé par le conseil de quartier pour l'aménagement du stade de foot, de l'ancien stade qui sert actuellement de parking et des abords de l'école Jacques Prévert lors de la mandature précédente avec travail des élus de quartier, de l'APE, des clubs et des citoyens... Sans suite jusqu'à présent.
- L'aménagement du stade n'est-il pas lié à l'aménagement du terrain devant l'école Jacques Prévert ?

Réponse du service : un tel projet nécessite en effet de réfléchir collectivement au secteur le plus approprié pour l'installation d'un nouvel espace ludique. Ce terrain fera partie des secteurs à envisager.

- Projet qui prévoyait également le déplacement des vestiaires de l'autre côté de la chaussée, sur l'aire du terrain de foot. Qu'en est-il ? Envisageable après la rénovation des vestiaires de Cholette ?
- Pourquoi ne pas reprendre le vieux projet d'installation aire de jeux sur l'aire face au stade de foot et l'école Jacques Prévert ?
- La mise en place de quelques modules pour une aire de jeux est-elle envisageable sur le Vieux Sainte-Pezenne ? Enormément de jeunes actifs avec enfants sur le secteur. Ce genre d'équipements permettra une bonne cohésion et contribuera à faire vivre le quartier ; On voit qu'il y a des jeunes parents qui sont avec nous. Sainte-Pezenne fait effectivement partie des quartiers avec des nouveaux foyers avec des enfants. Il faut revoir par exemple la rue René Fallet, il y a de l'espace derrière l'église et devant le cimetière, secteur un peu particulier...

- L'aménagement du Clos des 4 saisons va t'il être poursuivi en 2021 ? Un travail était en cours pour l'achat et la mise en place de mobilier urbain. Le CSC Sainte-Pezenne est toujours intéressé par ce sujet ; Il y a un travail à faire avec Thibault Hébrard, Adjoint au développement durable, qui reviendra vers vous (en lien avec le service Proximité et Relations aux citoyens)
- Gestion différenciée des espaces verts ou naturels pour préserver la biodiversité. (réponse formulée ci-dessus, page 7).

Espaces publics - Propreté :

- Rue de Sérigny : 2 signalements faits à une semaine d'intervalle pour des feuillets plastiques (environ 400), sur la rue de Sérigny, il y a un mois.

Réponse du service : une relance a été faite.

Espaces publics - Voirie :

- Envisagez un véritable balisage "Zone 30" sur Coteau Saint-Hubert, devant Rabelais et Gymnase car ça n'est pas très "lisible"...
- Avez-vous répondu à la question sur le 30 km/h sur certains axes ?

Réponse du service : cette demande pourra être travaillée dans le cadre de la commission Mobilités.

- Plan d'action rue de la Routière partie sud ne sera lancé qu'à compter du prochain conseil de quartier, en présentiel ? Ou déjà des pistes ?

Réponse du service : la relance de la dynamique est nécessaire.

- Concernant les travaux sur le parking école Louis Aragon : avez-vous prévu un parking pour les bus scolaires qui circulent et s'arrêtent aujourd'hui dans une rue étroite à sens unique rue de l'Avenir non appropriée à ce type de véhicules ?

Réponse du service : la question a été transmise aux services.

- Cheminement rue de Telouze en stabilisé : laissez-le passer "au vert" entretenu.

Réponse du service : la demande a été transmise aux services.

- Cheminement Telouze nouvellement créé : avez-vous prévu/budgétisé l'entretien de ce "stabilisé" qui est en train de se dégrader et de se faire envahir très progressivement par les herbes folles ? Ça peut devenir un cheminement vert du reste, entretenu "ras" ?

Réponse du service : votre signalement a été transmis à la Direction de l'Espace Public qui reviendra vers vous très prochainement. Un technicien s'est rendu sur place la semaine dernière.

- A quand le rond-point route de Coulonges près du crématorium ?
- Le crématorium va faire l'objet d'une modernisation. Peut-on envisager en même temps en concertation avec le département la mise en œuvre d'un rond-point ?

Réponse de Michel PAILLEY Adjoint au Maire : Nous envisageons la construction d'un nouvel incinérateur, sur le site Grand-Croix, pour des raisons de coût et de structure de l'actuel incinérateur. Cette solution permettra également de continuer le service sans désagrément pour les usagers.

- Le projet de continuation de la rue du Gros Guerin vers le carrefour Routière/Coulonges/Serigny est-il toujours dans l'idée ?
- Est-ce que les travaux pour la modification du parking de l'école Louis Aragon seront réalisés ?

Réponse du service : il faudra revenir vers les habitants pour répondre à cette question. Réponse en direct de Rose-Marie NIETO Adjointe au Maire : ce dossier est en cours.

2 premières phases ont été réalisées : le passage surélevé sur le carrefour Coteau Saint-Hubert et Rue Malherbe et reprise de l'éclairage et arrêt minute. La suite du projet est à l'étude.

Mobilité urbaine :

- Et descendre à 20 km / heure pour un réel partage de la voirie ?

Réponse du service : une catégorisation des voies est en cours, mais la généralisation du 20km/h est difficilement envisageable. En revanche, des voies/zones pourront passer à 30km/h voire à des zones de rencontre suivant le cas.

- Vigilance sur les arrêts de bus sur trottoirs étroits (ex rue du coteau Saint-Hubert) face au lycée Thomas Jean Main. Des élèves au bord du trottoir dangereux avec vitesse excessive de certains automobilistes.
- Le passage piéton devant le collège Rabelais est insuffisamment sécurisé pour 600 élèves qui y traversent chaque jour plus les lycéens des deux établissements proches.
- Toujours pas de trottoir avenue de Nantes dans sa partie haute en montant devant les immeubles récents et l'arrêt de bus ?
- Malgré le stop rue de Telouze la vitesse des véhicules restent excessive. Il faut continuer la réflexion pour remédier de façon pérenne à ce problème.
- En attendant le chemin piéton rue de la Routière, peut-on envisager de limiter la vitesse à 50 km/h comme la rue de Sérigny ?

Réponse du service : ce secteur est déjà en zone 50km/h.

- La piste cyclable route de Coulonges est très dangereuse.
- Pour le moment un cycliste utilisant la route de Coulonges est en danger de mort... Même les bus de la CAN et les agents de la collecte des déchets utilisent la bande cyclable ... Ne parlons pas des semi-remorques qui y passent.
- Il y a à faire surtout après la mort d'un cycliste le 20 octobre au rond-point de la route de Coulonges/ avenue de Nantes.... A quand des aménagements de mobilité pour cyclistes et piétons (voitures sur les trottoirs) dans ce lieu de jonction vers le centre-ville ?
- A quand des aménagements pour sécuriser le passage des cyclistes au rond-point Saint-Hubert haut lieu de passage de véhicules motorisés ? Même question pour les piétons qui sont bloqués sur le seul trottoir disponible à ce niveau par les véhicules qui y sont garés.

Réponse du service : l'information sera relayée auprès du bureau d'études de l'aménagement de l'espace public. Ce secteur est également à étudier avec le Conseil départemental des Deux-Sèvres.

En 2021 des études seront portées sur le sujet du franchissement de la Sèvre pour les piétons et cyclistes, afin de faciliter les liaisons douces entre les deux rives de la Sèvre

- Pourrions-nous faire des "tours de roues" sur tout Sainte-Pezenne pour identifier les points noirs? Faire appel à villOvéIO éventuellement pour leur expertise.

Réponse du service : c'est une association avec laquelle la municipalité échange régulièrement sur les questions de mobilités. Une convention entre l'association et la ville est en cours de renouvellement et ce type d'opérations est intégré. Mais oui à faire sur Sainte-Pezenne.

- Quel résultat pour le test piste cyclable réalisé sur le boulevard de l'Europe cet été ?

Réponse du service : Une cinquantaine d'utilisateurs quotidiens (aller-retour) comptabilisée en septembre.

- Pendant les deux confinements, avec moins de voiture je me sens en sécurité en trottinette et à vélo même sans aménagement.

Service des Sports :

- Pourquoi le terrain de foot n'est pas entretenu comme les autres terrains du Niortais ? Vous avez des énormes trous devant les buts qui se transforment en flaque quand il pleut !
- Rénovation du stade ! Le projet était plus vaste... Pas uniquement les vestiaires mais tout l'ancien stade de Sainte-Pezenne....

Réponse du service : la question a été transmise aux services.

Urbanisme :

- Avenue de Nantes : Que va devenir le bâtiment de "Bricomarché" ?
- Quid des locaux fermés (ex Bricomarché) ou terrains vagues avec un risque d'occupation sauvage ?

Réponse du service : la question a été transmise aux services.

Vie Participative :

- Des noms de rue ont été donnés récemment sans concertation, contrairement à ce qui avait été dit.
- Quel retour pour la pétition qui concerne le garage Renault sur la route de Coulonges ?
- Où en est notre projet de TERRA AVENTURA ?

Réponse du service : 2 parcours ont été mis en place sur Niort : un au départ de Port Boinot sur le centre-ville et le deuxième à vélo vers le château de Mursay. A relancer pour Sainte-Pezenne. L'objectif est d'imaginer des itinéraires en commission avec les services de la ville puis de les tester in situ. Un tour de roue peut effectivement être une bonne manière de les tester pour identifier les points noirs.

Patrimoine et Moyens :

- Où en est la municipalité sur la question de la restauration des dépendances de Chantemerle ? (Bergerie, Orangerie, Vergers...)

Réponse du service : c'est un projet qui nécessite des moyens humains (étude, suivi,...) et financiers très conséquents. Le sujet est évoqué mais il ne se dégage actuellement pas de prévisions en termes de financement.

Développement économique :

- Est-il prévu des actions pour redynamiser le quartier côté avenue de Nantes qui devient désertique et qui ressemble de plus en plus à une cité dortoir.

Réponse de Karl BRETEAU : le conseil de quartier peut se saisir des aspects animations du quartier, en lien avec le service Proximité et Relations aux citoyens et en partenariat avec le centre socio-culturel.

Communication :

- Une diffusion du conseil municipal sur un système analogue existe-t-il ? (la réponse a été formulée ci-dessus, page 4).

CAN-mobilités transports :

- Quel retour sur ces parkings relais en termes d'utilisation ?
- A quand un cadencement à moins de 12 minutes sur cette ligne de bus 5 ?
- A quand des bus qui arrivent à respecter les horaires indiquées sur les fiches horaires ?
- Où en est la promesse électorale de prolongement de la ligne de bus n°5 vers la rue Maurice Béguin (réunion CAN de février suite à une pétition) pour le rentrée scolaire 2021 ?

Réponse du service sur les questions transports et mobilités : l'ensemble des éléments sera relayé au service Mobilités et transports à la CAN.

Biodiversité - Canopée :

Pouvons-nous faire un "tour de quartier" pour identifier les lieux où pourraient être plantées des micro-forêts ? Réponse du service : il est effectivement possible de nous appuyer sur un travail collaboratif dans le cadre du projet Niort Canopée.